

# APPEL À CANDIDATURES

Pour la 9<sup>e</sup> édition

31.03–02.05.27



100% EXPO 2025, La Villette © Florent Michel / 11h45

100%  
L'EXPO la  illette

Un panorama de la jeune création

# PRÉSENTATION

Pensée comme une vitrine de la scène émergente, 100% L'EXPO offre un tremplin professionnel aux artistes en début de parcours. Ni salon d'art contemporain, ni exposition thématique, elle capture un instantané de la jeune création à un moment clé de son évolution et en valorisant la diversité des pratiques et des récits. Sur plus de 3500 m<sup>2</sup>, les œuvres se déploient dans une scénographie favorisant une déambulation libre, entièrement conçue à partir d'éléments récupérés des précédents événements de La Villette.

En parallèle de l'exposition, une programmation événementielle est pensée chaque année afin de valoriser la jeune création sous toutes ses formes avec du spectacle vivant, des rencontres et des performances.

Lieu de culture autant que de nature, l'Établissement public du parc et de la grande Halle de la Villette (EPPGHV) est situé au nord-est de Paris, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement. L'établissement public a pour mission de favoriser la création et de promouvoir les pratiques, les nouveaux usages et les nouvelles formes d'expressions. Il développe des activités artistiques et culturelles ouvertes sur la ville, destinées à favoriser la diversité, la mixité et la rencontre des publics grâce à l'expérience sensible et participative, notamment en faveur des enfants et des jeunes, des familles et des publics les plus empêchés. La création contemporaine est présentée sous toutes ses formes (musique, danse, théâtre, cirque, arts visuels et cinéma).

[lavillette.com](http://lavillette.com)



La candidature est ouverte à tout-e artiste ayant obtenu son diplôme DNSEP en art d'une des écoles membres de l'ANdÉA (Association nationale des écoles supérieures d'art), dans une limite de 5 ans post-diplôme.

- ✦ École supérieure d'art d'Aix-en-Provence
- ✦ École supérieure d'art et de design d'Amiens
- ✦ École supérieure d'art et de design TALM-Angers, Tours, le Mans
- ✦ École européenne supérieure de l'image – Angoulême et Poitiers
- ✦ École supérieure d'art d'Annecy Alpes
- ✦ École nationale supérieure de la photographie – Arles
- ✦ École supérieure d'art d'Avignon
- ✦ École supérieure d'art Pays Basque – Bayonne et Biarritz
- ✦ Institut supérieur des beaux-arts de Besançon
- ✦ École supérieure des beaux-arts de Bordeaux
- ✦ École nationale supérieure d'art de Bourges
- ✦ École européenne supérieure d'art de Bretagne – Brest, Lorient, Quimper, Rennes
- ✦ École supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg
- ✦ École supérieure d'arts de Paris-Cergy
- ✦ École Média Art du Grand Chalon – Chalon-sur-Saône
- ✦ École supérieure d'art de Clermont Métropole
- ✦ École nationale supérieure d'art de Dijon
- ✦ École supérieure d'art Dunkerque-Tourcoing
- ✦ Le Fresnoy - Studio national des arts contemporains
- ✦ École supérieure d'art de La Réunion – Le Port
- ✦ École supérieure d'art de Lorraine – Épinal et Metz
- ✦ Campus caraïbéen des arts - Fort-de-France
- ✦ École supérieure d'art de Grenoble
- ✦ École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen
- ✦ École supérieure d'art et de design de Marseille-Méditerranée (INSEAMM)
- ✦ École nationale supérieure d'art et de design de Nancy
- ✦ École supérieure des beaux-arts de Nîmes
- ✦ École nationale supérieure d'art de Limoges
- ✦ École supérieure des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire
- ✦ École nationale supérieure d'art de Nice – Villa Arson
- ✦ École supérieure d'art et de design d'Orléans
- ✦ École supérieure d'art et de design de Reims
- ✦ École supérieure d'art et de design de Saint-Étienne
- ✦ École supérieure d'art et de design des Pyrénées – Pau et Tarbes
- ✦ École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
- ✦ École supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée
- ✦ École supérieure d'art et de design de Valence
- ✦ École supérieure d'art et de design de Cambrai
- ✦ Institut supérieur des arts et du design de Toulouse
- ✦ MO.CO. ESBA – École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier Contemporain
- ✦ Pavillon Bosio – École supérieure d'arts plastiques de la Ville de Monaco
- ✦ Haute école des arts du Rhin - Mulhouse et Strasbourg
- ✦ Beaux-Arts de Paris
- ✦ École des Arts Décoratifs - PSL
- ✦ École nationale supérieure de création industrielle (ENSCi - Les Ateliers)
- ✦ École supérieure d'art et de design Valenciennes



GARDIENNET Valentine, 100% L'EXPO 2025, La Villette ©Florent Michel / 11h45



LEFORBAN Lou, 100% L'EXPO 2025, La Villette ©Florent Michel / 11h45

# CONDITIONS DE CANDIDATURE

- ✦ Être diplômé-e depuis 5 ans maximum d'une des écoles de la liste ci-dessus.
- ✦ Qualification requise: DNSEP en art (certificat de diplôme à fournir dans la candidature).
- ✦ La sélection se fera d'après portfolio, pour présenter une œuvre/installation déjà existante.
- ✦ Seront privilégiées les œuvres non performatives, compatibles avec une exposition de quatre semaines.
- ✦ Une première sélection sera faite par La Villette et la sélection finale sera établie avec un jury composé de: **Maty Biayenda** - artiste; **Elsa Vettier** - directrice du CRAC Alsace; **Elora Weill-Engerer** - curatrice, critique d'art et historienne de l'art; **Inès Geoffroy** - commissaire de 100% L'EXPO à La Villette

# MODALITÉS D'ACCUEIL

## Rémunération

Les artistes sélectionné-es bénéficieront d'un contrat de cession de droits d'auteur avec La Villette de 350€ brut (droits de représentation et droits de reproduction). Les artistes membres de l'ADAGP seront rémunéré-es en fonction des utilisations et selon les barèmes de l'ADAGP.

- ✦ La Villette prend en charge le transport des œuvres, les frais de production, le montage et le démontage avec des accessoiristes.
- ✦ La Villette prend en charge un défraiement transport pour les artistes non résident-es en Île-de-France, ainsi que leur hébergement pour leur venue au montage et/ou vernissage.

# FORMALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être constitué d'un **portfolio** avec **CV** et d'un **certificat de diplôme**, sous forme d'un seul et même document, au format PDF ne dépassant pas les 10 Mo (veillez à ce qu'il comporte bien votre numéro de téléphone).

Le dossier de candidature doit être envoyé entre **le 8 avril et le 8 juin 2026** à l'adresse suivante: [candidature100expo@villette.com](mailto:candidature100expo@villette.com)

# CALENDRIER

- ✦ Du 8 avril au 8 juin 2026: appel à candidatures
- ✦ Début septembre: sélection des artistes par le jury
- ✦ Fin septembre: annonce de la sélection aux artistes et envoi de la fiche technique
- ✦ Octobre: premier rendez-vous en visio avec l'ensemble des équipes de 100%
- ✦ Début décembre: validation définitive de l'ensemble des œuvres présentées
- ✦ Début mars 2027 (dates à confirmer): montage de l'exposition
- ✦ 30 mars 2027: vernissage de l'exposition (fin le 2 mai 2027)
- ✦ 3 mai – 10 mai 2027: démontage des œuvres et transports retour (dates à préciser)